



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires

La CFTC favorable

Syndicat de construction sociale, la CFTC est disposée à approuver le projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations de fonctionnaires qui propose certaines avancées.

Malgré une réticence quant à la mise place de l'accord, qui paraît trop longue à notre organisation (jusqu'à 2020), la CFTC souligne des avancées notoires, avec notamment la proposition relative à la réduction du nombre de grades pour la catégorie C qui permettrait un déroulement de la carrière plus complet. De plus, les revalorisations indiciaires des trois grilles type apportent un « plus » à tous les agents de la Fonction publique.

Signataire, la CFTC restera vigilante sur les moyens financiers qui seront engagés dans la mise en œuvre de cet accord, à travers notamment le comité de suivi, dans lequel elle sera présente.

Cet accord implique également l'ouverture dès 2016, d'une vraie négociation salariale pour tous les fonctionnaires.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com